

Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

1er et 2nd degré - Lyon – A partir du 08 janvier 2024

Le CNIA a pour objectif d'acquérir des compétences professionnelles sur l'accompagnement des personnes autistes, en complément des diplômes ou titre professionnel. Cette formation certifiante est basée sur les données probantes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie pour l'autisme au sein des troubles neuro-développement (TND) 2018-2022.

100 % de taux de certification en 2023
9,56/10 (moyenne de satisfaction des stagiaires en 2023)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Communiquer avec la personne TSA
- Prendre en compte les particularités sensorielles
- Optimiser les interactions sociales
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes
- Elaborer et mettre un œuvre le projet personnalisé d'intervention
- Etre en veille sur l'état de santé de la personne TSA
- Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés
- Actualiser ses connaissances

PUBLICS CONCERNES

Professionnels de santé, travailleurs sociaux, professionnels du secteur éducatif, médico-social.

PRE-REQUIS

Le CNIA de 1er degré : Personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 (BAC, CAP et BEP)

Le CNIA de 2nd degré : Personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 (BTS, licence à doctorat)

INSCRIPTION :

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur :
<https://www.institutbergeret.fr/cnia/>

CONTACT :

- Par mail : formation.irjb@arhm.fr
- Par téléphone : 04 27 18 79 51

Organisme habilité à délivrer des CNIA, par le Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA).

Enregistré sous le N° de déclaration d'activité : 82690013269. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.(v15062021)



Organisme habilité à délivrer des CNIA,
par le Groupement National des Centres
Ressources Autisme (GNCRA)



Etablissement de la
Fondation ARHM

Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

1er et 2nd degré - Lyon – A partir du 08 janvier 2024

LA FORMATION

Le CNIA de 1er degré :

- 140 heures d'enseignement théoriques.
- 140 heures de stage dans un structure accompagnant des personnes autistes.

Le CNIA de 2nd degré

- 175 heures d'enseignement théoriques.
- 140 heures de stage dans un structure accompagnant des personnes autistes.

Des formateurs professionnels, acteurs de terrain expérimentés et experts.

Des formateurs pairs pour associer l'apport théorique et expérientiel, en s'appuyant sur une pluralité de regards et de savoirs

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports de connaissances et savoir expérientiel.
- Analyse de situations professionnelles.
- Mise en œuvre et utilisation d'outils validés scientifiquement.

TARIF

- 1er degré : 2100 euros
- 2nd degré : 2625 euros

Financement : plan de développement des compétences, OPCO, CPF, financement personnel



CONTENUS PEDAGOGIQUE

- **Module 1 : Etat des connaissances en matière de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 2 : Les besoins de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 3 : Faire face aux comportements-problèmes de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 4 : Approches et interventions recommandés.**
- **Module 5 : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien.**

ACCES

- **Lieu de formation : 290 route de Vienne, 69008 LYON.**
- Accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Référente handicap : Mme Anne-Laure Guyon au 04 81 07 98 64 ou par mail à l'adresse anne-laure.guyon@arhm.fr

En partenariat



Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

Lyon – A partir du 08 janvier 2024

FORMATION THEORIQUE

Un tronc commun pour le 1^{er} et 2nd degré du CNIA et des jours spécifiques pour le 2nd degré

SEMINAIRE 1 - Etat des connaissances sur l'autisme et besoins de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme

Module 1 : Etat des connaissances sur l'autisme (14h) – 08-09 janvier 2024

Module 2 : Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale (7h) – 09-10 janvier 2024

Module 2 : Communication (12h) – 12 et 15 janvier 2024

Module 2 : Aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien (23h) – 11-15-16-17 janvier 2024

Module 2 : Evaluation du fonctionnement global de la personne (14h – Uniquement en plus pour le 2nd degré) – 18- 19 janvier 2023

SEMINAIRE 2 - Faire face aux comportements-problèmes et Approches et interventions recommandées

Module 3 : Anticipation et gestion des comportements-problèmes (28 heures) 14-15-18-19 mars 2024

Module 4 : Approches et interventions recommandée (28 heures) 20-21-22-25 mars 2024

Module 3 et 4 en plus, uniquement pour le 2nd degré (14 heures) 26-27 mars 2024

SEMINAIRE 3 - Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien

Module 5 : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien (28 heures) 13-14-15-16 mai 2024

Module 5 en plus, uniquement pour le 2nd degré (7 heures) Le 17 mai 2024

STAGE – Enseignement pratique

Total de 140 heures de stage dans une structure accompagnant des personnes autistes.

4 semaines de stage organisées librement entre la période du 04 mars 2024 au 10 mai 2024.

En partenariat

EVALUATION

Epreuves d'évaluation : écrit et oral

- Rapport de stage
- Etude de situation

Jury prévu les 17 et 18 juin 2024 à Lyon

Il n'est pas possible de valider partiellement cette formation.

Certificat national d'Intervention en Autisme (CNIA)

Lyon – A partir du 08 janvier 2024

Equipe pédagogique

Des formateurs professionnels, Des formateurs pairs



Anne ROYNEAU
Pair Aidante



Arnaud SOURTY
Médecin Algologue



Claire CZEKALA
Neuropsychologue



Benjamin DUFEZ
Job Coach



Agnès KALITA-MAERTENS
Référente autisme et qualité



Emeline DURAND
Orthophoniste



Adrian OLLIER
Infirmier



Anne-Sophie DUBOIS
Neuro Psychologue



Benoit MAGIMEL
Directeur FAM Autisme



Lorène CARVAL
Psychomotricienne



Mélina HUC
Médecin Psychiatre



Delphine RAQUET
Psychologue

(v06072023)

Institut Régional Jean Bergeret

290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

04 27 18 79 51 - : formation.irjb@arhm.fr

<https://www.institutbergeret.fr/cnia/>

arhm
FONDATION